

ABC arbitrage RESULTAT NET 1^{ER} SEMESTRE 2009 : 17,0 M€ (+ 41 %)

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 10 septembre 2009 sous la présidence de Dominique CEOLIN pour arrêter les comptes consolidés semestriels.

en M€	30/06/2009 IFRS	30/06/2008 IFRS	31/12/2008 IFRS
Produit de l'activité courante (1)	35,8	27,7	85,5
Résultat net avant impôts	26,0	20,2	62,9
Résultat net part du groupe	17,0	12,1	40,6

^{1 :} Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat (36,3 M€) + coût du risque (- 0,5 M€)

Activité

Le groupe ABC arbitrage enregistre à nouveau à l'issue du 1^{er} semestre 2009 des performances remarquables. Le produit d'activité courante s'établit à 35,8 millions d'euros et le résultat net consolidé progresse de 41% à 17,0 millions d'euros. Le rendement brut, rapport du produit d'activité courante sur la moyenne des fonds propres, ressort à plus de 37% sur le seul semestre, à comparer par exemple au repli de 4,2% du CAC40 sur la même période.

Ces résultats, qui s'inscrivent dans un contexte globalement marqué par une baisse du nombre des opportunités d'arbitrages, limitant les volumes traités, et une diminution prévisible de la volatilité, illustrent les succès du groupe ABC arbitrage en termes d'exploitation de nouvelles stratégies, d'extension géographique et d'amélioration de son outil de production. Durant le semestre, le groupe n'a jamais rencontré de difficulté de financement et a reconduit son choix de sécurité face à un environnement crédit et réglementaire encore incertain, en décidant de ne pas utiliser la totalité de ses fonds propres dans le cadre de son activité.

ABC arbitrage s'est attaché à poursuivre sa politique de recherche et développement, conscient qu'une partie des performances futures se jouera sur ses capacités à innover et à poursuivre l'amélioration de ses moyens d'accès aux marchés mondiaux.

Ces démarches actives ont accéléré la réflexion du groupe sur la recherche de nouveaux locaux offrant une meilleure adéquation avec les contraintes techniques d'une salle de marchés et une bonne fluidité dans la circulation de l'information. ABC arbitrage a donc retenu un unique plateau de bureaux, rue du 4 septembre à Paris dans le 2ème arrondissement pour un déménagement prévu fin 2009-début 2010.

L'ensemble de ces investissements nécessaires devraient se traduire par une augmentation significative des postes « Coûts des locaux » et « Autres charges » dès 2010.

Acompte sur dividende

Confiant dans la capacité du groupe à poursuivre son développement, le conseil d'administration décide le versement d'un acompte sur le dividende 2009 de 0,20 euro par action. Chaque actionnaire pourra réinvestir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage au prix de 5,86 euros par action. Le calendrier de distribution sera précisé ultérieurement, le détachement étant envisagé avant fin 2009.

Perspectives

Si les conditions d'exploitation du secteur financier se sont améliorées, la visibilité sur les opérations qui seront présentées par les marchés au second semestre 2009 reste toujours limitée.

En dépit de volumes plutôt faibles et d'une moindre volatilité, le rythme d'activité du groupe a suivi en juillet et août une dynamique similaire à celle du 1^{er} semestre 2008. Toutefois, ces mois traditionnellement calmes en termes d'activité, ne permettent pas de dégager une tendance pour ce semestre.

ABC arbitrage est persuadé de sa capacité à gérer efficacement et durablement ses actifs et reste fidèle à son approche prudente du risque lui permettant de générer des performances positives durables pour ses actionnaires et d'atteindre, voire de dépasser, les ambitions du plan Horizon 2010.